

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 décembre

2017

DEPARTEMENT
NORD

ARRONDISSEMENT
VALENCIENNES

CANTON
CONDE SUR ESCAUT

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DULION, Maire

Etaient présents : A. MARCANT - P. MIKULA - G. RAVEZ - C. DELOMMEZ - M. MORCHIPONT - P. DESTUR - A.PAMELARD - O. PREUX - E. DUMINY

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15
De présents : 10
De votants : 13

Les conseillers ci-après avaient délégué leurs mandats à A.PAMELARD - JC. DULION - E.DUMINY

Etaient excusés : S. GMEINDL - T. TROYKENS - A. BRONSARD
- P. BEAL - M.R. LEDUC

Le scrutin a eu lieu, Mme A. MARCANT été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour point par point :

- * Approbation du procès - verbal du 02/11/2017,
- * Décision modificative n°3,
- * Modification de la fiche action séjour,
- * Modification de la délibération tarifs cantine,
- * Demandes de subvention,
- * Suppression du poste de Conseiller en animations culturelles et festives,
- * Questions diverses,
- * Informations .

1 - Approbation du procès-verbal du 02 novembre 2017

Chaque conseiller a reçu le procès-verbal pour lecture.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- Décision modificative n°3

Il y a lieu de modifier l'article de recette pour l'encaissement de la subvention FSIC de Valenciennes Métropole :

13251 ONA + 190 000€

1348 ONA - 190 000€

Voté à l'unanimité

3- Modification de la fiche action séjour

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que les fiches actions jointes au Contrat Enfance Jeunesse ont été validées en octobre 2016. Suite au partenariat avec les communes d'Onnaing et Quarouble, la Commune Vicq doit faire évoluer la fiche séjour pour les jeunes de 12 à 17 ans.

- 18 places au lieu de 12

- 10 jours au lieu de 8

Toutefois, les structures conservent la maîtrise de la gestion du personnel, des activités et des inscriptions.

Voté à l'unanimité

4- Modification délibération tarifs cantine

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à modifier le tableau des tarifs cantine en y ajoutant que le temps d'animation soit 1h15, est compris dans le tarif.

Voté à l'unanimité

5- Demande de subvention

Monsieur Le Maire informe l'assemblée des différentes demandes de subvention à venir :

- Rénovation thermique école : aide départementale Villages et Bourgs
- Rénovation thermique école : Valenciennes Métropole et Parc Naturel Régional
- Travaux isolation école primaire et maternelle : DETR

Voté à l'unanimité

6 – Suppression du poste de Conseiller en animations culturelles et festives

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de supprimer le poste non titulaire de conseiller en animations culturelles et festives et de modifier le tableau des emplois non titulaires. En effet, le poste n'est plus exercé depuis le 17/09/2011 suite à différents congés (maternité, parentale et convenances personnelles) et ne correspond plus aux besoins de la collectivité. Par conséquent, l'assemblée décide par soucis d'économie et pour les raisons ci-dessus de :

- supprimer le poste
- modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Pourvus	Non Pourvus	Contrats
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1		CDI
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	1		CDI
Directeur ALSH/Coordonnateur Enfance Jeunesse	1		CDD

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 19h10.

***Le Maire,
Jean-Charles DULION.***